

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du COMITE SYNDICAL

SEANCE ORDINAIRE du JEUDI 05 DECEMBRE 2024

COLLEGE TRAITEMENT

Objet : Décision Modificative n°1/2024 - Budget principal SIVOM Traitement ordures ménagères

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq du mois de décembre à 18 heures 30, le Comité syndical - Collège Traitement, dûment convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM du Born, 115 route de Piche, à PONTENX-LES-FORGES, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric SOULES, Président.

Nombre de délégués en exercice : 38

Quorum : 19

Présents : 23

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Nathalie BENQUET, Marie-Hélène BOUSQUET, Patricia CASSAGNE, Laure PINCE, MM. Éric BRETHERS, Jean-Jacques CAPDEPUY, Adrien FERÉ, Patrick FRAGNEAU, Vincent LOUBERE et Éric SOULES,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Daniel ANTAGNAC, Gilbert BADET, Jérôme CLAVE, Patrick COCHARD-DEGUET, Philippe CUBILIER, Jean-Marie DUBROCA et Jean-Richard SAINT-JOURS,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Rose-Marie ABRAHAM, MM. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY, Paul CARRERE, Didier PLANCKE, Frédéric PRADERE et Patrick SABIN.

Absents excusés remplacés par suppléants :

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Monsieur Jean-Luc DUBROCA remplacé par Madame Rose-Marie ABRAHAM.

Absents excusés : 15

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS : MMES. Florence GUERRO, Ascension PONCHET, MM. Titouan DAUDIGNON, Fabien LAINE et Christian VIUDES,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN : MM. Frédéric POMAREZ, Jean SLOSTOWSKI et Henri-Jean THEBAULT,

SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA HAUTE LANDE : Madame Raymonde PIEDANNA, MM. Henri BARTH, Michel DOURTHE, Vincent GELLEY, Bernard GRIHON, Vincent ICHARD et Michel SAUBOUA.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick FRAGNEAU.

Date de convocation et d'affichage : 28 novembre 2024



Délibération n°2024-52

Objet : Décision Modificative n°1/2024 - Budget principal SIVOM Traitement ordures ménagères

Monsieur Eric SOULES, Président, expose :

Après le diagnostic de l'Unité de Valorisation Energétique de PONTENX-LES-FORGES réalisé par le cabinet d'études ELCIMAI, il est apparu nécessaire de renouveler un engin type chargeur. Compte tenu des délais de livraison, il est proposé d'anticiper son achat.

Il propose donc une modification des crédits 2024 du budget principal, tels que :

Libellé opération	Article	Opération ou chapitre	Service	Crédits BP	Propositions nouvelles	Total
Investissement - Dépenses réelles						
Diagnostic UVE - Travaux	2315	252402	UVE	162 900,00 €	-162 900,00 €	0,00 €
Diagnostic UVE - Chargeuse	2182	252402	UVE	0,00 €	180 000,00 €	180 000,00 €
Protection incendie UVE	2315	252301	UVE	500 000,00 €	-17 100,00 €	482 900,00 €
Total dépenses réelles d'investissement				0,00 €	0,00 €	180 000,00 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT

0,00 €

VU l'avis favorable du Bureau syndical en date du 25 novembre 2024.

Le Comité syndical - Collège Traitement, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1/2024 au Budget principal du SIVOM Traitement ordures ménagères, telle que présentées.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,
Le Président,
Eric SOULES

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa réception par le représentant de l'État.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr Une copie de cette décision devra être jointe au recours